

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. TROIS MOIS. 13 fr. 50. SIX MOIS. 26 fr. UN AN. 50 fr.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutains, 42

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. - À LILLE, rue du Curé-Saint-Étienne, 9 bis. - À PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. - À BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 19 JUILLET 1892

LA POLITIQUE ANGLAISE

On a bien souvent présumé les Français contre la pensée qu'un changement de cabinet en Angleterre pouvait être un changement de politique extérieure. La défection du parti conservateur, dans les élections générales, et l'arrivée, aujourd'hui certain, du parti libéral au pouvoir, donnent occasion d'insister sur cette vérité.

Il est permis aujourd'hui d'espérer que ces préoccupations se dissipent en grande partie devant le ministère libéral. Il est probable qu'en cas de complications sur le continent, l'Angleterre serait acquise au principe de la neutralité, tandis qu'il faut bien le dire, rien n'était plus problématique que cette neutralité avec le ministère conservateur. Il n'est également pas défendu de prévoir que, sur les autres points où des différends subsistent entre l'Angleterre et nous, M. Gladstone s'étudiera plutôt à les pacifier qu'à les aggraver, et que, sans que la situation des deux puissances soit changée au fond, leurs rapports seront encore plus faciles que par le passé.

Il est permis aujourd'hui d'espérer que ces préoccupations se dissipent en grande partie devant le ministère libéral. Il est probable qu'en cas de complications sur le continent, l'Angleterre serait acquise au principe de la neutralité, tandis qu'il faut bien le dire, rien n'était plus problématique que cette neutralité avec le ministère conservateur.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Le Journal officiel publie le décret présidentiel disant qu'une exposition universelle se tiendra à Paris du 5 mai au 31 octobre 1900.

Ce décret est précédé du rapport suivant adressé au président de la République par M. Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie.

L'EXPÉDITION DU DAHOMEY

Paris, 18 juillet. — Sur la demande de M. Burdeau, ministre de la marine, M. Freycinet, ministre de la guerre, vient de mettre à sa disposition, conformément aux indications que nous avons déjà données, un bataillon de 800 hommes de la légion étrangère pour les opérations du Dahomey.

REVUE DE LA PRESSE

Conclusion d'un article de M. Ambroise Rendu, dans le Soleil, sur le rétrospectif procès de Lille. « On a fait ainsi de nos magistrats des instruments de passions de secte ou de rancunes électorales. Le droit qu'ils poursuivent ici, ils doivent l'honorer là-bas. Les magistrats de la loi de 1885 qu'on présentait jadis comme une loi libérale, singulière liberté que celle-là ! Si vous n'avez pas voulu, en 1885, l'œuvre de la loi de 1885, pourquoi ne l'avez-vous pas voulu en 1885 ? »

siège le Président, sur l'intérêt que peut présenter une exposition universelle à ces dates. Malheureusement la science avec laquelle elles ont été organisées, les revues rétrospectives de 1889 laissent un large champ aux études du même genre que l'on trouve aujourd'hui en 1900. Dans le domaine des beaux-arts, par exemple, il se ferait de dégager les caractères principaux du mouvement artistique qui se poursuit à l'heure actuelle et d'opposer, en quelques lignes essentielles, l'art de la seconde moitié du siècle à l'art romantique ainsi qu'à l'art classique. Dans le domaine de la science, de l'industrie, de l'agriculture, le rapprochement entre les procédés, les méthodes et les progrès, à l'origine et au terme de la période considérée, fournirait les renseignements les plus précieux et éveillerait en même temps l'attraction la plus puissante. Toutes les branches de l'activité humaine tirent un égal profit de ce bilan d'un siècle dégoûté par les conditions matérielles et morales de la vie contemporaine.

Moineau affirme que les réunions ne se tenaient pas sur un mot d'ordre reçu, le principe de l'anarchie n'admet pas de mot d'ordre. Quant à lui, il avait une certaine influence morale sur ses compagnons, mais aucun droit. Moineau reconnaît qu'il a pu dire en présence de Lacroix : « Tant que nous ne ferons pas sauter ces gens, nous ne ferons rien. » Il déclare que les communications faites à l'instruction sous l'œuvre de l'archiviste anonyme, le président dit à Moineau qu'il a excité à commettre le vol de dynamite de Flenalle. Moineau nie, mais il a approuvé l'explosion à Esnoux. Il a pris part à l'explosion de Ransou, dont il se déclare être seul auteur. Le président demande à Lacroix s'il n'a pas passé aux femmes et aux enfants qui étaient dans les immeubles et qui pouvaient être victimes de l'explosion. Moineau répond qu'il savait que les dégâts ne pouvaient être énormes, que l'effet que les anarchistes recherchaient, devait être surtout moral. Moineau nie avoir pris part à l'explosion qui s'est produite à l'explosion de Flenalle. Moineau nie avoir pris part à l'explosion de Ransou, dont il se déclare être seul auteur. Le président demande à Lacroix s'il n'a pas passé aux femmes et aux enfants qui étaient dans les immeubles et qui pouvaient être victimes de l'explosion. Moineau répond qu'il savait que les dégâts ne pouvaient être énormes, que l'effet que les anarchistes recherchaient, devait être surtout moral.

LE PROCÈS DES ANARCHISTES DE LIÈGE

Liège, 18 juillet. — La ville et les abords du palais de justice sont calmes, on n'a pas pris de mesures extraordinaires de police et de surveillance. L'appel des jurés commença à 10 heures; il y a 28 jurés, composé d'industriels, d'avocats et d'officiers de l'armée.

LES AÉRONAUTES DU « JUPITER »

Paris, 18 juillet. — Les trois aéronautes qui montaient à bord du « Jupiter », MM. Georges Besançon, Demeyer et Paré, lors de l'ascension de lundi dernier au Havre, le lendemain de leur départ de Paris, dans 35 heures, ont été arrivés ce matin à Paris. Les aéronautes ont été accueillis par les journalistes et les amateurs de l'aviation. Les aéronautes ont été accueillis par les journalistes et les amateurs de l'aviation. Les aéronautes ont été accueillis par les journalistes et les amateurs de l'aviation.

6000 FRANCS POUR 100

Le tribunal de Charleville a jugé en faveur des créanciers de la Société d'Expéditions universelles de Paris. Le tribunal de Charleville a jugé en faveur des créanciers de la Société d'Expéditions universelles de Paris. Le tribunal de Charleville a jugé en faveur des créanciers de la Société d'Expéditions universelles de Paris.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LE BALLOON PARACHUTE CAPAZZA

Paris, 19 juillet. — Le ballon-Parachute Capazza a été lancé à 5 heures 15 minutes. Le ballon a été lancé à 5 heures 15 minutes. Le ballon a été lancé à 5 heures 15 minutes.

LES DÉPLACEMENTS DE GUILLAUME II

Berlin, 19 juillet. — L'empereur Guillaume rentrera à Berlin le 20 juillet. L'empereur Guillaume rentrera à Berlin le 20 juillet. L'empereur Guillaume rentrera à Berlin le 20 juillet.

LES MARCHÉS A TERME

La tendance des cours est calme avec 2 1/2 cent. de moins qu'hier; les transactions ont été assez importantes. Le prix soutenu à Anvers pour le marché est calme à Leipzig.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.

LES ANARCHISTES DE LIÈGE

L'audience est ouverte à dix heures. On procède à l'interrogatoire de Jacques Berré. Celui-ci nie avoir participé à l'explosion qui s'est produite chez le comte Minette, à cet effet, il fait connaître l'emploi de sa journée du 23.